Rapport Pays 2023

CAMEROUN

Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte









AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

Rapport Pays 2023

CAMEROUN

Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte









AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

© 2023 Banque africaine de développement

Groupe de la Banque africaine de développement
Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
www.afdb.org

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

REMERCIEMENTS

Le Rapport par pays 2023 sur le Cameroun a été préparé au sein du Complexe du Chef économiste, le Professeur Kevin C. Urama, Vice-président en charge de la gouvernance économique et de la gestion des connaissances qui en a assuré la direction et la supervision générale avec le concours d'Eric Kehinde Ogunleye, d'Amadou Boly et d'Amah Marie-Aude Ezanin Koffi.

La préparation du Rapport a été dirigée et coordonnée par Ferdinand Bakoup, Directeur par intérim du Département des économies-pays, avec une équipe centrale composée d' Audrey Chouchane Cheffe de division par intérim de la Division des économies-pays 1 (Afrique centrale, Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest), d'Hervé Lohoues, Spécialiste en chef, Économie et Chef de division par intérim, Division des économies-pays 2 (Afrique de l'Est, Afrique australe, et Nigeria) ; Claude N'Kodia, Économiste-pays principal pour le Cameroun ; Godwill Kan Tange, Économiste-pays supérieur pour le Cameroun et Tricia Effe Baidoo, Assistante d'équipe, Département des économies-pays.

Les commentaires formulés dans le cadre de l'examen par les pairs ont été reçus d'Olivier Beguy, Économiste-pays principal pour le Sénégal et d'Antonin Richard Doffonsou, Économiste en chef pour la Guinée, respectivement ; d'Amadou Kane, Spécialiste supérieur en gouvernance, de Karine Marie-Paule M'Bengue, coordonnatrice régionale chargée de la résilience et de la fragilité et d'Albert Nyaga, Spécialiste supérieur en développement rural et agriculture de l'équipe-pays de la région Afrique centrale dirigée par Serge N'Guessan, Directeur général de la région Afrique centrale ; du Département de politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche, dirigé par Abdoulaye Coulibaly, Directeur, d'Anthony Simpasa et de Jaoui Fadel, respectivement Chef de la division de la politique macroéconomique, de la soutenabilité de la dette et de la prévision et de la Division de l'impact microéconomique, institutionnel et sur le développement ; de Léontine Kanziemo, Conseillère du Centre africain de gestion des ressources naturelles et d'investissement dirigé par Vanessa Ushie, Directrice par intérim et de Fred Kambanda, Chef de la division Énergies renouvelables ; de Charlotte Ako Eyong, Chargée principale du changement climatique et de la croissance verte au sein du Département dirigé par Anthony Nyong ; d'Eboueme Bountsebe, Ingénieur supérieur en Eau et Assainissement du Département de l'eau et de l'Assainissement au sein du département dirigé par Oswald Chanda ; de Mohamadou Hayatou, Spécialiste en chef du secteur privé au sein du département dirigé par Suraj Olajide Balogun et de l'équipe du département de l'Agriculture dirigé par Martin Fregene.

Jessica Omukuti, de l'Université d'Oxford et le professeur Anil Markandya, du Basque Centre for Climate Change ont contribué à la rédaction des notes d'information relatives au rapport. George Kobou, Professeur en Sciences Économiques à l'Université de Yaoundé II, Soa au Cameroun a apporté sa contribution en qualité de pairs externes.

Les données figurant dans le rapport évaluateur ont été compilées par le Département des statistiques dirigé par Louis Kouakou, Directeur par intérim et Chef de la division des Statistiques économiques et sociales, avec la participation d'Anouar Chaouch, de Soumaila Karambiri et de Hauhouot Stéphane.

La couverture du rapport a été conçue à partir d'une proposition graphique de Laetitia Yattien-Amiguet et de Justin Kabasele, du Département des relations extérieures et de la communication de la Banque. L'édition a été assurée par Ahmadou Gaye. La mise en page a été assurée par Casterman Kokou.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS 4
TABLE DES MATIERES 5
LISTE DES FIGURES, TABLEAUX ET ENCADRES 6
LISTE DES ABRÉVIATIONS 7

MESSAGES CLÉS 8

INTRODUCTION 10

I. PERFORMANCES DE L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE ET PERSPECTIVES 12
1.1. Développements macroéconomiques récents 12
1.1.1. Croissance économique 12
1.1.2. Politique monétaire et inflation 12
1.1.3. Soldes budgétaires et comptes courants 12
1.1.4. Secteur financier 13
1.1.5. Pauvreté et indicateurs sociaux 13
1.2. Perspectives et risques 13
1.2.1. Croissance 13
1.2.2. Politique monétaire et inflation 13
1.2.3. Solde budgétaire et compte courant 13
1.2.4. Les risques 13

II. FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ POUR LE CLIMAT ET LA CROISSANCE VERTE AU CAMEROUN 16
2.1. Nécessité d'une croissance verte et rôle du financement du secteur privé 16
2.2. Flux financiers du secteur privé, écarts et besoins de financement pour une croissance verte et l'action climatique au Cameroun 18
2.2.1. Flux financiers courants 18
2.2.2. Besoins financiers futurs du secteur privé 20
2.2.3. Sources innovantes émergentes de financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte 22
2.3. Opportunités et barrières à la mobilisation de financements par le secteur privé pour la croissance verte et l'action climatique. 23
2.3.1. Opportunités de financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte au Cameroun. 23
2.3.2. Barrières aux investissements du secteur privé 24
2.3.3. Voies de mobilisation de financements par le secteur privé pour la croissance verte et l'action climatique au Cameroun 25

III. CAPITAL NATUREL POUR LA FINANCE CLIMATIQUE ET LA CROISSSANCE VERTE 26
3.1. Évolution du capital naturel 26
3.2. Opportunités pour accroître la contribution du capital naturel au Cameroun 27
3.2.1. Ressources non renouvelables 28
3.2.2. Ressources renouvelables 28

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES 30
4.1. Conclusion 30
4.2. Recommandations de politiques sur les développements macroéconomiques et les perspectives 30
4.3. Recommandations de politiques pour le financement du climat et la croissance verte par le secteur privé 30
4.3.1. Le Gouvernement 30
4.3.2. Les secteurs privés national et international 30
4.4.Recommandations de politiques pour accroître la contribution du capital naturel pour le financement du climat et la croissance verte 31
RÉFERÉNCES BIBIOGRAPHIQUES 32
ANNEXES 34

LISTE DES ANNEXES, ENCADRÉS ET TABLEAUX

TABLEAUX

Tableau 1 - Cameroun - Principaux indicateurs macroéconomiques 13
Tableau 2 - Instruments innovants pour mobiliser les financements du secteur privé 23

ENCADRÉS

Encadré 1 - Impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur l'économie camerounaise 14

FIGURES

Figure 1 - Évolution de l'indice de la croissance verte (ICV) au Cameroun (2010-2021) – en % 17
Figure 2 - Valeurs moyenne et médiane de l'ICV au Cameroun comparée à d'autres régions d'Afrique 17
Figure 3 - Distance par rapport à la cible des indicateurs de la croissance verte au Cameroun (Moyenne, 2010-2021) 18
Figure 4 - Flux financier pour le climat et la croissance verte reçu du secteur privé du Cameroun comparé à d'autres pays d'Afrique 19
Figure 5 - Déficit de financement du climat par le secteur privé dans certains pays africains en % du PIB 19
Figure 6 - Flux financiers climatiques par secteur dans les pays d'Afrique centrale entre 2019 et 2020 20
Figure 7 - Besoins financiers pour l'action climatique au Cameroun entre 2020 et 2030 en millions USD 21
Figure 8 - Besoins financiers pour l'action climatique (atténuation) par secteur au Cameroun entre 2020 et 2030 en % 21
Figure 9 - Évolution du capital naturel au Cameroun 27

LISTE DES ABRÉVIATIONS

BAD	Banque africaine de développement
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
CAF	Coût, Assurance, Fret
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDN	Contributions déterminées au niveau national
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CENAINVEST	Central African Investment
CFR	Country Focus Report
DTS	Droit de tirage spécial
F CFA	Franc de la Coopération financière en Afrique
FEC	Facilitée élargie de crédit
FMI	Fonds monétaire international
GES	Gaz à effet de serre
ICP	Indicateurs clés de performance
ICV	Indice de croissance verte
INED	Institut national français d'études démographiques
INS	Institut national de la statistique
MEDC	Mécanisme élargi de crédit
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection naturelle et du Développement durable
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement rural
ND-GAIN	Notre Dame Global Adaptation Initiative
NOAA	Administration nationale des océans et de l'atmosphère
ONACC	Observatoire national des changements climatiques
ONU	Organisation des Nations unies
PEA	Perspectives économiques en Afrique
PNACC	Plan national d'adaptation au changement climatique
PIB	Produit intérieur brut
PPTE	Pays pauvres très endettés
PPP	Partenariat public-privé
REDD+	Réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts
REO	Perspectives économiques régionales
SAPA	Société africaine de prise de participation
SND30	Stratégie nationale de développement 2020-2030
SNH	Société nationale des hydrocarbures
TIAO	Taux d'intérêt d'appels d'offres
USD	Dollars des États-Unis

CAMEROUN

MESSAGES CLÉS

Développements économiques récents et perspectives

- Les effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie continuent d'affecter l'économie camerounaise, notamment au niveau de la sécurité alimentaire, des prix à la consommation et de l'énergie.

- Le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 3,4% en 2022 contre 3,6% en 2021. L'inflation a atteint 6,2% en 2022 contre 2,3% en 2021. Le solde des opérations de l'État a enregistré un déficit de 1,9% du PIB au titre de l'exercice 2022 contre 2,4% en 2021. S'agissant des échanges extérieurs, le compte courant présente un solde déficitaire de 1,7% du PIB en 2022 contre 4% en 2021 et le taux d'endettement public a atteint 43,5% en mars 2023.

- Les perspectives économiques demeurent favorables, mais restent fortement dépendantes de l'évolution de la conjoncture mondiale et des effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte au Cameroun

- Le changement climatique affecte toutes les régions du monde et son évolution est préoccupante pour leur développement. L'Afrique est particulièrement affectée par ses différents effets et le Cameroun n'y fait guère exception.

- La mobilisation de fonds d'investissement ou le recours à des mécanismes de financement relevant du secteur privé constitue une des réponses face à ces défis environnementaux et une réelle opportunité pour tous les pays africains d'y faire face.

- S'agissant plus précisément du Cameroun, une forte mobilisation de ressources en vue d'un financement de mesures d'adaptation dans des secteurs clés tels que l'agriculture, l'énergie, les forêts et les écosystèmes constitue une réelle priorité.

- Selon le « Climate Policy Initiative », le Cameroun a besoin de 60 293,1 millions d'USD pour faire face aux changements climatiques. À fin 2022, le pays avait réussi à mobiliser seulement 390,5 millions USD, dont 2,6% seulement provenait du secteur privé. L'écart de financement par rapport le secteur privé est estimé à 5019,2 millions d'USD provenant du « Climate Policy Finance ».

Mobiliser le capital naturel comme option de financement complémentaire pour le climat et la croissance verte au Cameroun

- Le Cameroun dispose d'un capital naturel important évalué à 150,5 milliards USD en 2018. La valorisation de toutes ses composantes devrait contribuer à un développement économique plus durable. Son capital forestier en est un exemple. La préservation et l'augmentation de ce capital naturel passent par la mise en œuvre rigoureuse de politiques publiques en faveur de la lutte contre les changements climatiques et plus particulièrement par la préservation de ses services écologiques ou écosystémiques.

- Des investissements croissants dans toutes ses composantes contribueraient à sa plus grande valorisation et permettraient de faire face aux défis environnementaux du pays.

INTRODUCTION

Les Perspectives économiques en Afrique (PEA) sont un rapport phare de la Banque africaine de développement (BAD) visant à combler un manque de connaissances sur les diverses conditions et perspectives socio-économiques des économies africaines. Le rapport sur les PEA fournit une analyse de l'état des défis socio-économiques et des progrès réalisés en Afrique, ainsi que des prévisions à court et moyen terme sur l'évolution des indicateurs macroéconomiques clés pour l'ensemble des 54 pays africains. Au fil des ans, les PEA sont devenus un document de référence pour ceux qui s'intéressent au développement de l'Afrique, y compris les décideurs nationaux, régionaux, continentaux et mondiaux, les chercheurs, les investisseurs et les partenaires au développement. Outre le principal rapport sur les PEA, la BAD produit également les rapports sur les perspectives économiques régionales (REO) et les rapports thématiques par pays (CFR). Les rapports REO et les CFR visent à reproduire, dans les cinq (5) régions du continent africain (Afrique centrale, Afrique de l'Est, Afrique du Nord, Afrique australe et Afrique de l'Ouest) et dans les 54 pays africains respectivement, les analyses réalisées au niveau continental dans le rapport PEA. L'analyse est détaillée dans les REO et les CFR aux niveaux régional et national. Les implications politiques et les solutions stratégiques permettent à la BAD de mieux éclairer la conception des politiques de développement et des futurs projets et programmes aux niveaux opérationnel, régional et national en Afrique.

Le CFR du Cameroun analyse le rôle du secteur privé dans le financement du climat et la croissance verte. Le rapport cherche également à comprendre les mécanismes à travers lesquels le Cameroun pourrait développer son capital naturel pour financer les actions d'adaptation et d'atténuation rendues nécessaires par les changements climatiques et promouvoir la croissance verte. L'objectif du document est de répliquer, au niveau national, les analyses faites au niveau continental dans le rapport sur les Perspectives économiques en Afrique de la Banque africaine de développement. Le CFR est structuré de la manière suivante : après la première section qui présente les messages clés et l'introduction du rapport, la section 2 analyse les performances macroéconomiques récentes du Cameroun et les perspectives. La section 3 analyse le financement du climat et la croissance verte par le secteur privé au Cameroun. La section 4 passe en revue le rôle du capital naturel pour le financement du climat et la croissance verte au Cameroun. La section 5 présente une conclusion et des recommandations de politique pour le gouvernement et les secteurs privés national et international.

I. PERFORMANCES DE L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE ET PERSPECTIVES

1.1. Développements macroéconomiques récents

1.1.1. Croissance économique

Le taux de croissance du PIB réel du Cameroun s'est établi à 3,4% en 2022. Cette croissance a été tirée par la réalisation d'infrastructures structurantes dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement et par un regain de l'activité non pétrolière. L'activité économique a également été soutenue par l'amélioration progressive de la situation de l'économie mondiale.

1.1.2. Politique monétaire et inflation

L'inflation, qui a atteint 6,2% en 2022 contre 2,5% en 2021, se situe au-dessus de la norme communautaire fixée à 3%. Cette hausse s'explique en grande partie par la hausse des coûts à l'importation, notamment de l'énergie et par les dysfonctionnements existants dans les chaînes d'approvisionnements de l'économie nationale. La maîtrise des pressions inflationnistes persistantes au sein la zone CEMAC a conduit à un resserrement de la politique monétaire de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). Son principal instrument de régulation monétaire demeure à jour le maniement du taux d'intérêt d'appels d'offres (TIAO). Pour lutter contre l'inflation, ce taux directeur a été relevé pour atteindre 4% en mars 2022, 4,5% en septembre 2022 et 5% en avril 2023.

1.1.3. Soldes budgétaires et comptes courants

Le solde budgétaire global a connu une amélioration. Cette amélioration est due à un processus de consolidation budgétaire engagé notamment dans le cadre d'un programme triennal soutenu par une facilité élargie de crédit (FEC) et le Mécanisme élargi de crédit (MEDC) et signé avec le FMI en juillet 2021. Il est passé de -1,9% en 2022 contre -2,4% en 2021. La nouvelle émission généralisée de droits de tirage spéciaux (DTS), d'un montant de 264,5 millions de DTS, effectuée par le FMI en août 2021, a été utilisée dans une proportion qui devrait atteindre 91% de son total à fin 2023. Elle a servi à atténuer les effets socioéconomiques nés de la crise de la COVID-19 et réduire le montant des emprunts à réaliser.

L'encours de la dette publique est passé de 12% du PIB en 2007 à 28,8% en 2015 et a atteint près 43,5% du PIB en mars 2023, tout en restant en deçà de la norme CEMAC en la matière (70% du PIB). Bénéficiaire de l'initiative PPTE qui a conduit à une importante réduction de sa dette publique en 2006, le Cameroun a enregistré par la suite une hausse importante de cette dette publique. Le financement en grande partie de projets d'infrastructures structurantes par des prêts commerciaux et publics non-concessionnels dans le cadre de la stratégie d'émergence du pays en est la principale explication. Le profil de la dette continue de présenter un risque élevé de surendettement selon l'évaluation faite en 2023 par le FMI. Pour maîtriser sa trajectoire, un plafond d'endettement annuel a été instauré dans le cadre du programme signé avec le FMI fixé pour l'année 2023 à 512,9 milliards de F CFA (soit 624,9 millions d'UC équivalent à 830,3 millions de dollars) en valeur actuelle nette. Le Cameroun connaît, depuis près de 10 ans, un déficit du solde de sa balance courante, en raison notamment d'un déficit croissant du solde de la balance des services cumulé à celui de la balance des revenus. La faiblesse de sa spécialisation internationale et les effets des chocs récents induits par la crise de COVID-19 et ceux de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en sont les explications principales. Ce déficit a ainsi atteint 1,7% du PIB en 2022 contre 4% en 2021. Les réserves de change (en mois d'importations de biens et services CAF) représentent 7 mois contre en 2022 contre 6,04 mois en 2021) selon la BEAC.

1.1.4. Secteur financier

Ce secteur reste dominé par de grands groupes continentaux et internationaux et est caractérisé par une surliquidité et une faible inclusion financière. Il demeure également fortement exposé vis-à-vis des entreprises publiques dont la dette extérieure et intérieure a atteint respectivement 458 milliards F CFA et 407 milliards F CFA en 2022. À fin 2021, 11 sur 15 banques avaient respecté l'ensemble des ratios prudentiels selon le Rapport sur la situation et les perspectives économiques et sociales et financières de la nation (2022) avec un niveau d'intermédiation financière se situant à 69,3% contre 67,7% en 2021. Le pourcentage de prêts non performants a atteint près de 15 % du total des prêts bruts en juin 2022.

Tableau 1: Cameroun - Principaux indicateurs macroéconomiques

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de croissance du PIB (%)	4,0	3,5	0,3	3,6	3,4	4,2	4,5
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)	1,2	0,7	-2,5	1,0	0,8	1,6	1,9
Inflation (%)	1,1	2,5	2,5	2,3	6,2	5,9	3,3
Solde budgétaire global, dons compris (% PIB)	-2,4	-3,2	-3,2	-2,4	-1,9	-0,8	-0,6
Solde courant extérieur (% PIB)	-3,5	-4,3	-3,7	-4,0	-1,7	-2,9	-3,1

Sources : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les projections (p), Département des statistiques de la BAD, juin 2023.

1.1.5. Pauvreté et indicateurs sociaux

L'incidence de la pauvreté a baissé et se situe à 37,5% en 2014 contre 39,9% en 2007 selon la toute dernière étude nationale sur la pauvreté en 2014. La crise sanitaire et l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont fortement impacté les couches les plus vulnérables de la société ainsi que les différents acteurs du secteur informel et aggravé l'incidence de la pauvreté. En effet, 54% des pertes d'emploi ou cessations d'activité ont été dues à la crise sanitaire en 2021. Le taux de chômage de la population active est ainsi passé de 3,84% en 2020 à 6,1% en 2021.

1.2. Perspectives et risques

1.2.1. Croissance

Le taux de croissance du PIB devrait atteindre 4,2% en 2023 et 4,5% en 2024 en raison de l'amélioration progressive de la conjoncture internationale, de l'augmentation de la production nationale de gaz et de l'augmentation des cours mondiaux des produits de base.

1.2.2. Politique monétaire et inflation

L'inflation devrait baisser progressivement pour atteindre respectivement 5,9% et 3,3% en 2023 et 2024. La poursuite du resserrement de la politique monétaire par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et les effets attendus des mesures prises par le gouvernement en matière de règlementation des prix sont à l'origine de cette inflation. La priorité désormais accordée par le gouvernement aux actions en faveur de l'accélération de la transformation structurelle de l'économie, notamment dans le secteur agroindustriel, permettra à long terme d'accroître la production nationale et une meilleure maîtrise des tensions inflationnistes.

1.2.3. Solde budgétaire et compte courant

Le solde budgétaire pourrait atteindre 0,8% en 2023 et 0,6% en 2024. Cette évolution s'explique en grande partie par la réduction des dépenses publiques, en ligne avec les engagements pris dans le cadre du programme avec le FMI et les efforts entrepris en vue de l'élargissement de l'assiette fiscale. Le compte courant devrait se creuser davantage de -2,9% en 2023 à -3,1% en 2024 du fait de la poursuite des effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

1.2.4. Les risques

Les perspectives demeurent favorables, mais sont susceptibles d'être affectées par les effets des tensions géopolitiques, notamment en lien avec l'invasion de

l'Ukraine par la Russie. En effet, la persistance de ce conflit renforce les risques, les vulnérabilités et les incertitudes pesant sur le bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement de produits, notamment énergétiques. À ce risque s'ajoutent ceux que pourraient entraîner les conséquences du durcissement des conditions financières observés sur les marchés internationaux de capitaux avec leurs effets négatifs sur la programmation et le niveau des levées de fonds escomptés sur le marché régional en Afrique centrale.

Encadré 1 : Impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur l'économie camerounaise

• Importance dans les échanges extérieurs du Cameroun - (Source : Institut national de la statistique - INS)

La Russie et Ukraine occupent une place de choix dans le commerce extérieur du Cameroun.

- **La Russie :** 4ème fournisseur du Cameroun (avec 6,8% de parts de marché total en 2021) ; 1er fournisseur en huile de pétrole raffinés (21% de parts de marché en 2021) ; 1er fournisseur en blé (54,3% de parts de marché en 2021) ; 1er fournisseur en engrais (49% de parts de marchés en 2021).

- **L'Ukraine :** 10ème fournisseur du Cameroun (avec 2,7% de parts de marché total en 2021) ; 1er fournisseur d'acier, de fonte et de fer (42% de parts de marché en 2021).

- **Le Cameroun** demeure importateur net vis-à-vis de ces deux pays.

• Impact du prix du pétrole – Le secteur pétrolier contribue à près de 20% du PIB. Contrairement aux autres pays de la zone CEMAC, son poids est relativement moins important dans l'économie. Toute hausse du prix du pétrole contribue à l'amélioration de sa position extérieure et de ses recettes budgétaires. Toutefois, cet effet bénéfique est fortement atténué par l'accroissement des subventions des prix des carburants (près de 800 milliards de F CFA en 2022 et près de 300 milliards de F CFA sont prévus dans le budget de 2023).
• Impact sur les prix mondiaux des céréales, de l'énergie et du fer sur l'économie camerounaise - Une hausse durable des cours mondiaux du blé, associée à celle des coûts du fret maritime et de l'énergie, a de fortes incidences sur le coût de production locale des produits suivants : la farine et le pain qui demeure l'un des produits alimentaires les plus consommés dans le pays et dont le prix est homologué par le gouvernement. Elle a également des incidences sur ceux dérivés du fer et destinés notamment à la construction. Près de 70% des intrants nécessaires à la fabrication des fers à béton au Cameroun sont importés de Russie et d'Ukraine. La persistance de cette inflation importée contribue donc à l'accroissement du niveau des prix au plan national.

II. FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ POUR LE CLIMAT ET CROISSANCE VERTE AU CAMEROUN

Le Cameroun est affecté par des changements climatiques dont les impacts socio-économiques sont croissants. Pour y faire face, une mobilisation des financements du secteur privé en faveur du climat est nécessaire pour rendre la croissance plus verte et davantage inclusive. La présente section met en exergue le déficit ou besoin en financement privé et présente le panorama des financements privés dédiés au climat au Cameroun pouvant être mobilisés à cet effet. La Note aborde ensuite les opportunités de financement alternatif du secteur privé pour le climat et le rôle que peuvent jouer les banques multilatérales de développement dans la canalisation des financements du secteur privé en vue d'atteindre des objectifs de transition climatique et de croissance verte.

2.1. Nécessité d'une croissance verte et rôle du financement du secteur privé

Pendant longtemps, les politiques de développement et de croissance économique ont favorisé l'accumulation rapide de capital physique, financier et humain. Ces politiques ont été menées au prix d'un épuisement et d'une dégradation excessive du capital naturel. Celles-ci ont donné lieu, deux siècles durant à une croissance spectaculaire de l'économie mondiale avec comme conséquence une consommation massive des ressources épuisables de la terre. En effet, cette croissance s'est faite, comme l'indique un rapport de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), « en puisant sans limites dans les ressources halieutiques (piscicoles), en détruisant les forêts, en adoptant des modes de production agricole qui appauvrissent de manière dramatique les terres arables et surconsomment les ressources en eau »[1]. Cette situation a contribué à une dégradation continue de la planète, caractérisée par une forte augmentation des émissions de gaz à effet de serre et une atteinte prononcée à la biodiversité.

Le réchauffement climatique constitue désormais une préoccupation majeure. Les dix (10) années les plus chaudes enregistrées dans l'histoire climatique ont été observées à partir de 2010, selon le site de l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère (NOAA)[2]». Depuis 1880, la température de la planète Terre a augmenté en moyenne de 0,14° Fahrenheit (0,08° Celsius) par décennie, soit à peu près 2° Celsius (c) au total. L'année 2022 a été la cinquième ou sixième année consécutive la plus chaude enregistrée depuis l'instauration d'un relevé des températures selon l'Organisation météorologique mondiale. Avec une température de 1,55° F (0,86°), la température à la surface de la terre en 2022 a été plus chaude que la moyenne de celle calculée au 20ème siècle qui était de 57,0° F (13,9° C) ; et plus chaude que celle de la période préindustrielle (1880-1900) de 1,90° F (1,06° C). C'est fort de ces différents constats que la question du changement climatique occupe désormais une place grandissante dans les débats nationaux et internationaux portant sur le devenir de la terre. Elle devient un sujet de préoccupation pour la communauté scientifique internationale en raison de ses effets néfastes sur les hommes et les écosystèmes.

Les impacts des changements climatiques se font ressentir au Cameroun à travers une récurrence anormale de phénomènes climatiques extrêmes. On peut citer à titre d'exemple, la violence des vents, les températures élevées ou de fortes précipitations qui mettent en danger les communautés humaines, les écosystèmes et les services qu'ils fournissent. Ce constat est confirmé par le classement établi par l'Université « Notre

[1] Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (2020), Étude sur la mise en valeur du potentiel du secteur prive à stimuler la croissance verte et la création d'emplois au Cameroun.
[2] Page d'accueil I Administration nationale des océans et de l'atmosphère (noaa.gov) (noaa.gov)

Dame Global Adaptation Initiative (ND-GAIN) qui indique qu'en 2020, sur 182 pays, le Cameroun a été classé 124ème des pays les plus vulnérables tandis qu'en terme de préparation climatique il occupe le 133ème rang sur 182 pays analysés.

Le Cameroun présente une géographie contrastée qui réunit les principaux types de climat présent sur le continent. L'écosystème du Cameroun est divisé en cinq (5) zones agro écologiques : (i) la zone forestière monomodale avec un climat équatorial humide caractérisé par une grande pluviométrie; (ii) la zone forestière bimodale, est composée de forêts tropicales au réseau hydrographique particulièrement dense (Sud et Est du pays) ; (iii) la zone des Hauts plateaux avec un climat équatorial et qui représente le deuxième château d'eau du pays (Ouest et Nord-Ouest du pays) ; (iv) la zone des Hautes savanes, château d'eau du pays d'où un grand nombre de cours d'eau du pays prennent leurs sources (plateau de l'Adamaoua) ; et (v) la zone soudano-sahélienne dont le climat est semi-aride (nord et extrême nord du pays).

Les changements climatiques devraient affecter différemment les zones climatiques camerounaises et les événements climatiques extrêmes devraient devenir plus fréquents et plus intenses. Les régions du nord du Cameroun devraient rester les plus vulnérables au climat, suivies par les zones côtières puis les hauts-plateaux. Les changements climatiques représentent également une menace au regard de la dépendance du pays aux ressources naturelles et à l'agriculture afin de répondre aux besoins de subsistance et d'activités génératrices de revenus pour les habitants.

Au regard de la dégradation continue de l'environnement camerounais et comme dans les autres pays du monde, la problématique de la croissance verte devient également un sujet d'importance pour le pays. Cette dégradation se caractérise par des changements climatiques, une baisse de la biodiversité et des effets néfastes sur les populations. Ce constat est mis en évidence par l'évolution de l'indice de la croissance verte au Cameroun qui est demeuré relativement stable au cours des onze dernières années ; ce qui suggère une stagnation de la performance de la croissance verte. L'ICV du pays est passé de

Figure 1: Evolution de l'indice de la croissance verte (ICV) au Cameroun (2010-2021) – en %

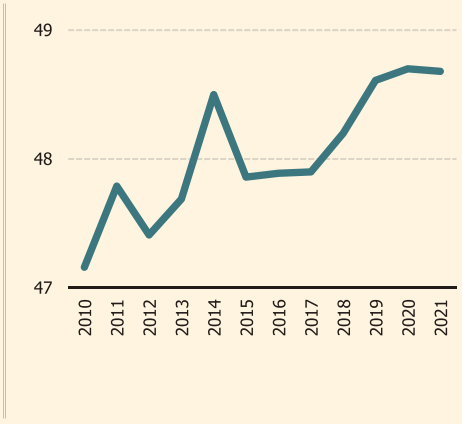
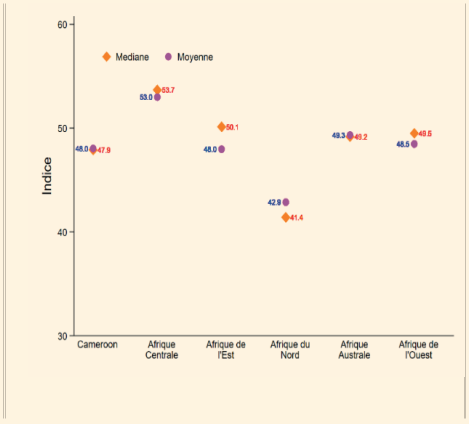


Figure 2: Valeurs moyenne et médiane de l'ICV au Cameroun comparée à d'autres régions d'Afrique

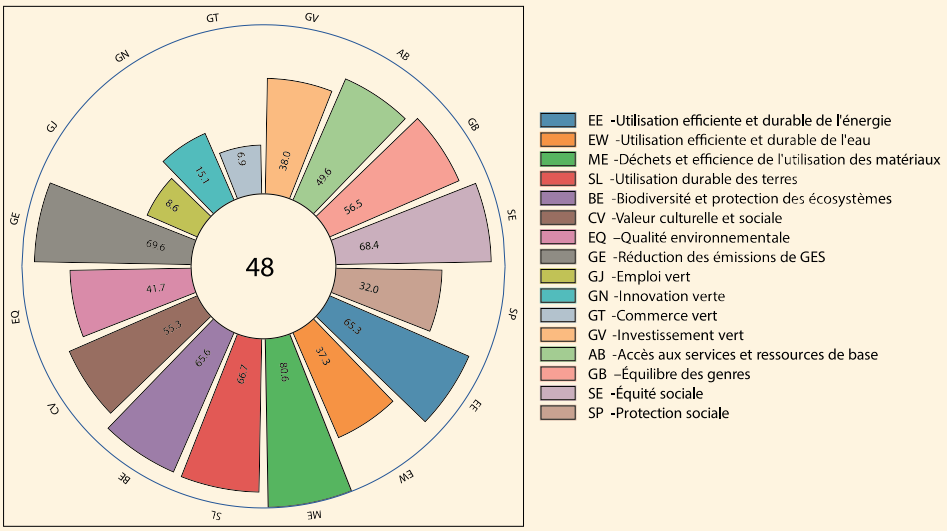


Source : Calculs BAD à partir de données de l'Institut mondial de la croissance verte (Global Green Growth Institute)

47,8 en 2010 à 48,7 en 2021 (Figure 1) avec une moyenne de 48 alors que la médiane se situait à 47,95 (Figure 2).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette faible évolution du niveau de cet indice (ICV) au Cameroun : (i) les performances du pays en matière de captation d'opportunités de croissance verte demeurent faibles. Les secteurs dans lesquels le Cameroun a enregistré les meilleures performances en matière de croissance verte sont les suivants : déchets et efficience de l'utilisation des matériaux ; équité sociale ; réduction des émissions de GES ; utilisation efficiente et durable de l'énergie ; biodiversité et protection de l'écosystème ; et

Figure 3: Distance par rapport à la cible des indicateurs de la croissance verte au Cameroun (Moyenne, 2010-2021)



Source : Calculs BAD à partir de données de l'Institut mondial de la croissance verte (Global Green Growth Institute)

utilisation durable des terres (Figure 3).

Le gouvernement du Cameroun s'est fortement engagé à poursuivre des actions liées aux changements climatiques et à la croissance verte. Un département ministériel en charge de l'Environnement et des Forêts a été créé en 1992. En 2014, le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable (MINEPDED) a mis sur pied un Programme national de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Le gouvernement camerounais reconnait également les défis que posent les changements climatiques dans la Stratégie nationale de développement 2020-2030(SND30) et vise à les adresser de manière vigoureuse. Il a ainsi ratifié l'Accord de Paris en 2016 et a soumis sa CDN actualisée à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en novembre 2021. Le pays s'est engagé à réduire de 35% les émissions de GES d'ici 2030, sous réserve de la disponibilité de financements à cet effet. L'objectif inconditionnel des CDN est d'atteindre des émissions de GES de 104,2 tonnes de CO2e en 2030, soit une réduction de 12% par rapport au scénario de base en 2030. La mobilisation de financements par le pays pour répondre à l'action climatique et promouvoir la croissance verte reste encore très limitée. Selon la CDN actualisée du Cameroun, le coût total des investissements pour atteindre les objectifs escomptés dans le cadre de la CDN du Cameroun en 2030 s'élève à 57 640 millions USD[3]. Le Cameroun a déjà mobilisé 162,35 millions USD. Cependant, ce montant est largement insuffisant par rapport aux besoins. Une contribution du secteur privé au financement de la croissance verte s'avère donc nécessaire au regard des défis et des montants à mobiliser.

2.2. Flux financiers du secteur privé, écarts et besoins de financement pour la croissance verte et l'action climatique au Cameroun

2.2.1. Flux financiers courants

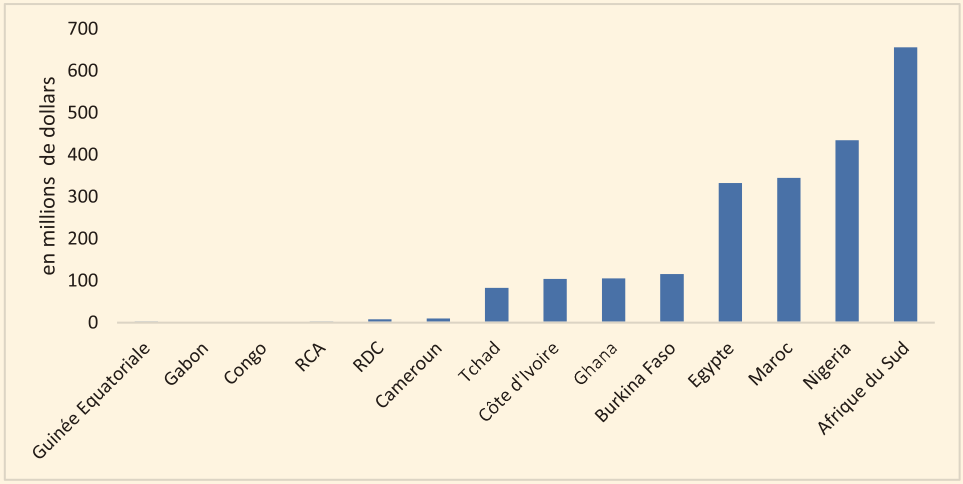
La contribution du secteur privé au financement des actions climatiques en Afrique est négligeable en dépit d'un potentiel considérable. Selon la Banque africaine de développement (2022), le secteur privé pourrait apporter d'importantes ressources additionnelles aux pays africains afin de les aider à atteindre leurs objectifs nationaux de réduction des émissions et d'adaptation aux impacts des changements climatiques.

Le financement des actions climatiques et de la croissance verte par le secteur privé camerounais est encore faible et nettement inférieur à la moyenne africaine. La quasi-totalité des financements climatiques reçus par le Cameroun en 2019 et 2020 provient

[3] En revanche, pour le « Climate Policy Initiative », ce montant est estimé à 60 293,1millions USD avec un écart de financement par rapport au secteur privé de 5 019,2 millions USD.

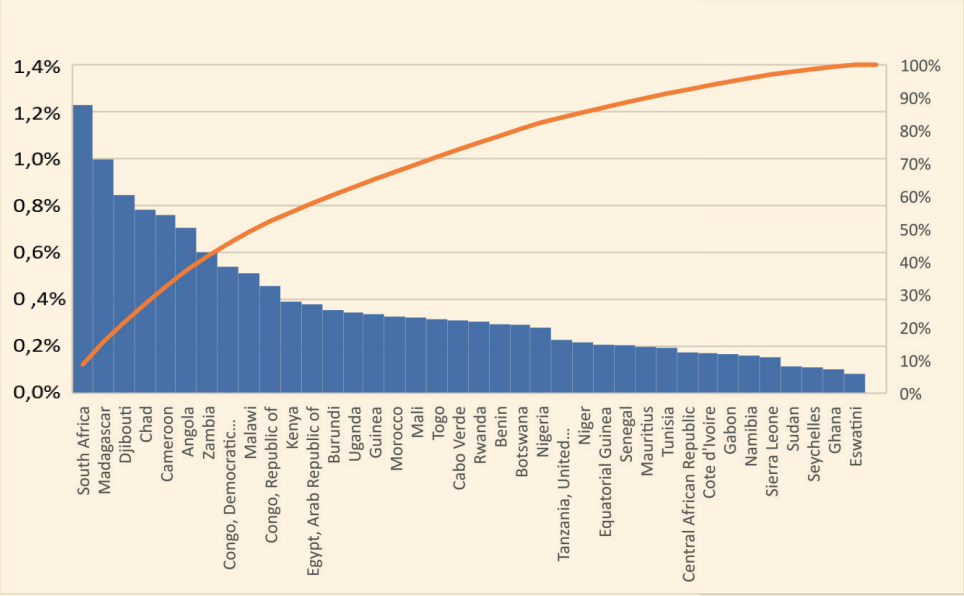
de sources publiques (environ 97,4%), notamment des Institutions multilatérales de financement du développement (environ 77,2%). Les gouvernements constituent la seconde source de financement de l'action climatique au Cameroun (y compris ceux des donateurs) (17,7%). Le « Climate Policy Initiative [4]», indique que sur un engagement de 390,5 millions USD pour le financement climatique au Cameroun, 2,6% seulement proviennent du secteur privé (aussi bien international que national). La participation du secteur privé devient donc l'un des principaux défis de la mise en œuvre des actions climatiques à travers des innovations/investissements dans des secteurs visant à réduire les émissions, accroître l'efficacité énergétique ou

Figure 4: Flux financier pour le climat et la croissance verte reçu du secteur privé du Cameroun comparé à d'autres pays d'Afrique



Source : Initiative de financement climatique, 2022

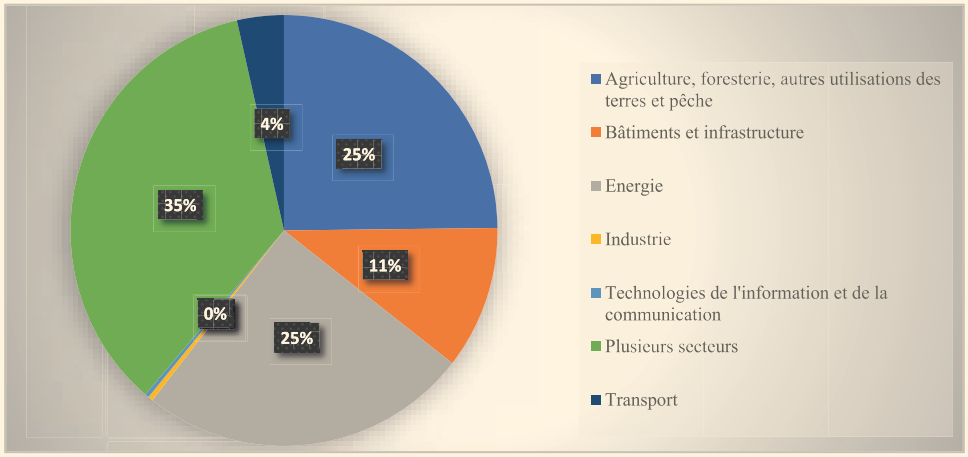
Figure 5: Déficit de financement du climat par le secteur privé dans certains pays africains en % du PIB



Source : Initiative de financement climatique, 2022

[4] La dernière mise à jour des données du « Climate Policy Initiative » date de 14 septembre 2022.

Figure 6: Flux financiers climatiques par secteur dans les pays d'Afrique centrale entre 2019 et 2020



Source : Initiative de politique climatique, 2022

l'utilisation rationnelle des ressources.

Les entreprises et les institutions financières commerciales constituent les principales sources de financement privé (1,53%) de l'action climatique au Cameroun. Elles sont suivies des entreprises (0,66%) et des investisseurs institutionnels (0,31%). En Afrique centrale, la plupart des flux du secteur privé sont dirigés vers le secteur énergie et les technologies de l'information et la communication. Très peu d'investissements sont consacrés à d'autres secteurs qui sont aussi importants pour l'action climatique du fait des risques élevés et des faibles capacités techniques à identifier ces risques et trouver leurs moyens d'atténuation.

Au Cameroun, les flux d'investissements privés, bien que négligeables par rapport aux flux totaux, prennent diverses formes :

a. Investissements directs - Les entreprises investissent directement dans des projets liés à la croissance verte, tels que les énergies renouvelables, l'agriculture durable, les transports verts. Les investissements directs sont financés par les fonds propres des entreprises ou par des emprunts.

b. Subventions - Les entreprises bénéficient souvent de subventions pour financer des projets liés à la croissance verte. Les subventions sont accordées par le gouvernement, des organisations internationales ou des fondations privées.

c. Investissements d'impact - Les investisseurs d'impact au Cameroun cherchent à réaliser des investissements à la fois rentables et ayant un impact social ou environnemental positif. Ces investissements sont souvent destinés à des projets de croissance verte et de développement durable. En outre, certaines entreprises camerounaises bénéficient de l'assistance de bailleurs de fonds internationaux pour financer des projets verts, notamment de la Banque africaine de développement et de l'Union européenne qui ont fourni des financements et des garanties de prêts aux entreprises camerounaises pour des projets liés à l'environnement et à la croissance verte.

2.2.2. Besoins financiers futurs du secteur privé

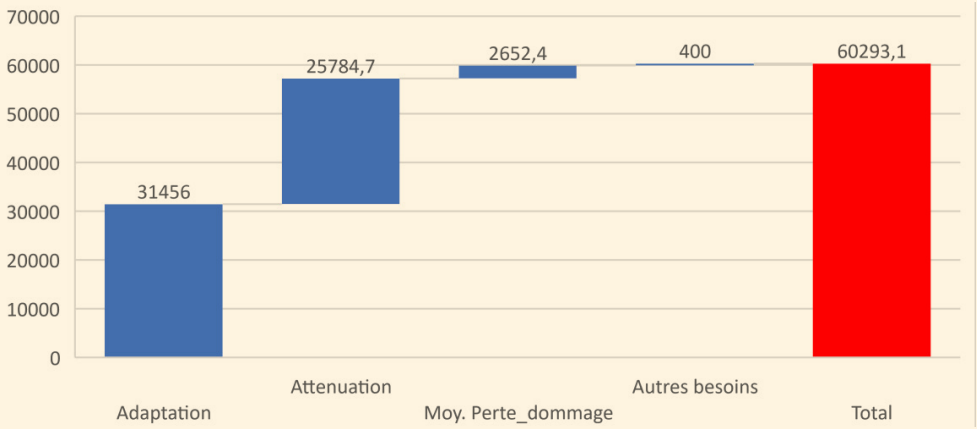
Les besoins de financement des actions climatiques sont très élevés au Cameroun. Selon la CDN actualisée du Cameroun, le coût total des investissements à réaliser pour atteindre les objectifs escomptés s'élève à 57 640 millions USD. Le Cameroun a déjà mobilisé 162,35 millions USD représentant 70,84% du total des financements nationaux et internationaux consacrés aux activités climatiques. Cependant, ce montant est largement insuffisant par rapport aux besoins. Le Cameroun aura besoin d'investir dans un certain nombre de secteurs importants qui favoriseraient la croissance verte et l'action climatique. On peut citer à titre d'exemple : la transition énergétique ; les technologies propres dans les secteurs énergétiques ; agricoles ; industriels ; des déchets et autres, les programmes de reboisement et de

gestion durable des forêts. Cependant, comparé à d'autres pays de la sous-région, le Cameroun aura besoin de moins de ressources pour investir dans les besoins d'atténuation et d'adaptation en pourcentage du PIB.

Le secteur privé au Cameroun aura également besoin d'investissements significatifs pour soutenir la transition vers une économie verte et durable. Les besoins financiers du secteur privé pour le futur dans un contexte de croissance verte peuvent être regroupés en plusieurs catégories :

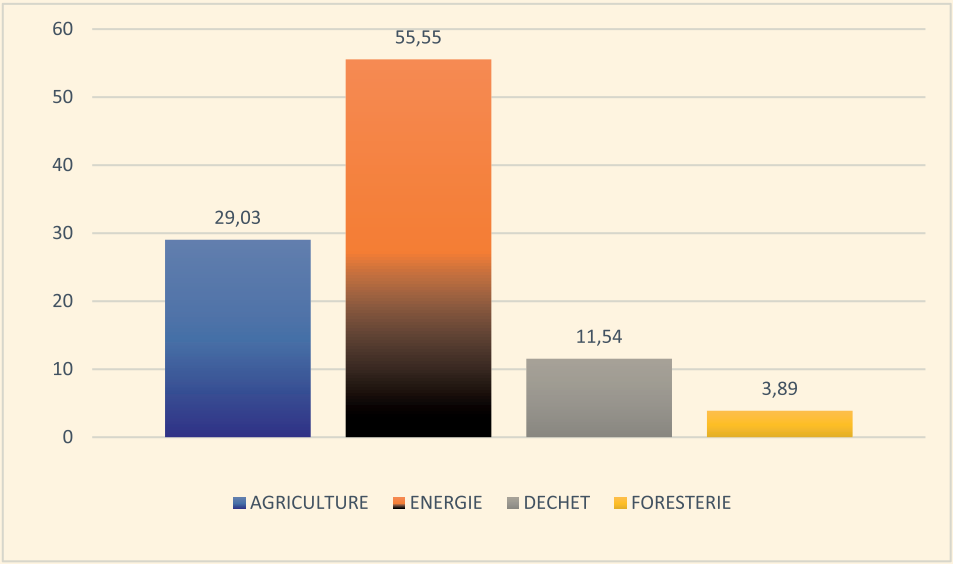
a. Investissements dans les énergies renouvelables - Le Cameroun dispose d'un important potentiel en énergies renouvelables, notamment l'hydroélectricité, l'énergie solaire et éolienne. Le secteur privé aura besoin d'investir dans ces sources d'énergie pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles et augmenter la production d'énergie propre.

Figure 7: Besoins financiers de l'action climatique au Cameroun entre 2020 et 2030 en millions USD



Source : Initiative de politique climatique, 2022

Figure 8: Besoins financiers de l'action climatique (atténuation) par secteur au Cameroun entre 2020 et 2030 en %



Source : Initiative de politique climatique, 2022

b. Investissements dans l'efficacité énergétique – Le secteur privé devra également investir dans des technologies et pratiques permettant de réduire la consommation d'énergie et d'améliorer l'efficacité énergétique de leurs activités.

c. Investissements dans les transports durables - Le secteur privé devra investir dans des infrastructures de transport durables, telles que les transports en commun électriques, les véhicules électriques et les infrastructures de recharge.

d. Investissement dans l'agriculture durable - Le secteur privé devra également investir dans des pratiques agricoles durables réduisant l'impact environnemental de l'agriculture et améliorant les rendements.

e. Investissement dans les technologies propres - Le secteur privé devra investir dans des technologies permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de minimiser les impacts environnementaux de leurs activités.

Pour financer tous ces investissements, le secteur privé pourra bénéficier de financements provenant des banques, des fonds d'investissements, des subventions gouvernementales, ainsi que de crédits d'impôt pour les investissements verts.

2.2.3. Sources innovantes émergents de financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte

Il existe plusieurs mécanismes innovants émergents de financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte. Cependant, l'utilisation de ces instruments est encore très limitée au Cameroun et en Afrique en général. Les obligations et crédits verts liés au développement durable, le marché volontaire du carbone, les financements durables de la dette, les échanges dettes-climat, les échanges dettes-nature, et les obligations sociales font partie de ces innovations.
En 2022, la part de l'Afrique dans les obligations vertes émises sur le plan mondial n'a représenté que 0,1 % (PER, 2022). De plus, aucun pays d'Afrique centrale ne figure parmi les bénéficiaires majeurs de ces obligations vertes. Les pays d'Afrique centrale, notamment le secteur privé, peuvent recourir à ces instruments pour combler leur déficit d'investissements verts. Ces instruments possèdent l'avantage d'être émis principalement par les entreprises et donc peuvent présenter des avantages en termes de coûts et de transparence.

Les obligations vertes - Les obligations vertes sont des instruments financiers permettant aux entreprises de lever des fonds pour des projets verts. Les investisseurs achètent ces obligations en sachant que l'argent sera utilisé pour financer des projets qui ont un impact environnemental positif. Les obligations vertes peuvent être émises par des entreprises, des gouvernements ou des organisations multilatérales.

Les fonds d'investissements verts - Les fonds d'investissements verts sont des fonds qui investissements dans des entreprises et des projets qui ont un impact environnemental positif. Ces fonds peuvent être gérés par des entreprises privées ou par des gouvernements et des organisations multilatérales.

Les prêts verts - Les prêts verts sont des prêts accordés à des entreprises par des banques ou d'autres institutions financières, pour financer des projets ayant un impact environnemental positif. Les prêts verts peuvent également être assortis de conditions spécifiques, telles que des taux d'intérêt préférentiels ou des incitations fiscales.

Les mécanismes de financement basés sur les résultats – Il s'agit de mécanismes permettant aux investisseurs de financer des projets en fonction de leur impact environnemental réel. Par exemple, un investisseur peut financer un projet de reforestation et ne s'acquitter de ses obligations, notamment fiscales, que lorsque des arbres sont plantés et qu'un certain nombre sont en croissance.
Les financements mixtes ou blended finance - Les investisseurs privés peuvent recourir à des financements mixtes. La partie du financement de type concessionnel permet d'atténuer davantage le risque afin d'avoir un meilleur équilibre entre le risque du projet et sa rentabilité. Ces sources de financement innovants émergents pourraient aider à mobiliser des financements privés pour la croissance verte et l'action climatique au Cameroun. Ils nécessitent souvent l'implication de plusieurs parties prenantes, y compris les gouvernements, les investisseurs, les entreprises et les organisations de la société civile, pour être efficaces.

Tableau 2: Instruments innovants pour mobiliser les financements du secteur privé

Type d'instruments	Finance verte et durable, par exemple, obligations durables, prêts/obligations liés à la durabilité, obligations sociales	Instruments de financement mixtes, p. ex. garanties, assurance	Capital-investissement et capital-risque	Marchés du carbone
Performance actuelle	Cet instrument n'est pas encore courant au Cameroun, mais la BEAC travaille dans le sens d'évaluer les possibilités d'émission d'obligations vertes. Le gouvernement du Cameroun cherche également à élargir l'utilisation de différents mécanismes de financement durable pour mobiliser des financements du secteur privé.	Quelques opérations de garantie portées par des bailleurs pour mobiliser le financement privé international existent mais ne sont pas toujours orientées vers l'action climatique. Cependant certaines banques commerciales au Cameroun, comme La Régionale, mobilisent de plus en plus de ressources pour des opérations d'assurance dans le secteur agricole.	Plusieurs institutions comme la SAPA (Société africaine de prise de participation) et CENAINVEST (Central Africa Investment), Afriland First Bank Cameroun soutiennent financièrement le secteur privé. Cependant, ces opérations ne sont pas spécialement orientées vers la finance climatique.	Le Cameroun cherche à faire du marché de carbone une source de financements plus importante du budget de l'État, dès l'année 2023, ce qui permettra d'échanger des droits d'émission de CO_2. Mais, il faudra satisfaire certains préalables, le plus urgent étant la réalisation du bilan carbone du pays, qui permet de connaître la quantité de carbone stockée par le pays.
Défis contextuels pour la mise à l'échelle au Cameroun	- Conditions du marché, politique - Opportunités de projet de plus petite taille - Capacité technique à renforcer	- Faible sensibilisation sur les instruments de financement et l'assurance. - Absence de cadres favorables à l'utilisation d'instruments de financement mixte dans certains secteurs. - La capacité technique limitée de financement mixte, en particulier au niveau des collectivités au Cameroun.	Besoin de ressources supplémentaires à long terme pour financer les activités liées à l'agriculture, l'un des secteurs clés pour renforcer la résilience climatique au Cameroun. Des marchés financiers nationaux peu profonds qui limitent les sources d'investissement aux seuls investisseurs internationaux.	Pour le moment, le bilan carbone, qui conditionne l'accès aux financements verts, n'est disponible que pour deux des cinq zones agroécologiques du pays. .
Facteurs clés permettant une utilisation réussie de l'instrument	- Volume élevé d'actifs détenus par le secteur privé national qui pourrait être utilisé pour mobiliser des financements durables en monnaie nationale - Réformes législatives et politiques qui soutiennent la poursuite de l'expansion de la finance durable.	- Engagement du gouvernement à financer l'action climatique en se servant des financements intérieurs du secteur public. - Présence d'un système de gestion des finances publiques solide, notamment d'un système permettant de suivre efficacement les allocations et les dépenses des finances publiques.	Présence d'un marché profond pour les produits Présence d'un cadre règlementaire encourageant l'innovation. .	- Augmentation de la tarification du carbone à l'échelle mondiale, ce qui constitue un signal positif du marché pour les investissements actuels dans la réduction des émissions de carbone - Potentiel considérable de réduction et d'élimination des émissions au Cameroun - La mise en place d'initiatives sur les marchés africains du carbone signifie que le Cameroun peut s'appuyer sur les expériences d'autres pays

2.3. Opportunités et barrières à la mobilisation de financements par le secteur privé pour la croissance verte et l'action climatique.

2.3.1. Opportunités de financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte au Cameroun.

Il est impératif d'engager d'importantes réformes au Cameroun afin d'attirer d'importants financements verts et climatiques. Selon les estimations de l'ONU, les pays en développement doivent investir environ 500 milliards de dollars américains par an pour s'adapter au changement climatique et commencer à s'engager sur la voie d'un développement à faible émission de carbone (Olhoff, 2015). Le Cameroun devrait conduire des réformes dans les secteurs politique, institutionnel, fiscal et financier afin d'attirer, dans un premier temps, plus de financements privés nationaux et internationaux et dans un second temps plus de financements verts et climatiques.

Il existe d'importantes opportunités pour des investissements dans le domaine du climat et la croissance verte au Cameroun. Ces opportunités d'investissements concernent entre autres les domaines suivants

: les infrastructures routières, la santé, l'éducation, le transport et la gestion des eaux. La plupart de ces investissements privés sont déterminés par plusieurs facteurs. Nous pouvons citer à titre d'exemple la taille de la population.

Les analyses faites sur la population du Cameroun suggèrent que la population pourra atteindre 52 millions d'habitants d'ici 2050[5]. Cette population qui, dans sa grande majorité, sera composée de jeunes et de personnes d'âge moyen va se retrouver pour la plupart dans des zones urbaines. Ceci ouvre donc la voie aux investissements privés dans des domaines tels que les logements et le transport urbain qui sont abordables et verts, ainsi que les services de gestion des déchets et des aliments. Il serait aussi important de fournir ces biens et services dans les zones rurales pour combler les écarts existants.

La volonté du gouvernement de faire du Cameroun un pays émergent d'ici 2035 représente une opportunité à saisir par les investisseurs privés. La réalisation de cette ambition devrait générer une forte demande de certains produits relevant de l'économie verte. Cette volonté du gouvernement constitue une opportunité pour les investissements du secteur privé en termes de fourniture des sources d'énergies alternatives telles que les énergies renouvelables qui vont permettre au Cameroun de satisfaire sa demande croissante en énergie, tout en progressant sur les objectifs de la croissance verte. On peut, à cet effet, énumérer les nombreuses opportunités qui s'offrent au secteur privé dans le domaine de la croissance verte :

a. Energie renouvelable - Le Cameroun dispose d'un important potentiel en énergie renouvelable, notamment solaire, éolienne, hydraulique, biomasse et géothermique. Les investisseurs peuvent se concentrer sur la production d'énergie renouvelable pour répondre à la demande croissante du pays. Selon la CDN actualisée, le Cameroun se propose d'atteindre l'objectif de 25% d'énergie renouvelable dans le mix énergétique.

b. Agriculture durable - Le secteur agricole est l'un des principaux moteurs de l'économie camerounaise. Les investisseurs peuvent soutenir les agriculteurs locaux en mettant en place des pratiques agricoles durables, en encourageant l'utilisation de techniques agricoles respectueuses de l'environnement et en investissant dans la chaine de valeur agricole.

c. Gestion des déchets – La gestion des déchets demeure un problème d'importance pour le pays avec l'existence de décharges illégales qui polluent l'environnement. Les investisseurs peuvent aider à résoudre ce problème en investissant dans des solutions de gestion durable des déchets , telles que la collecte et le traitement des déchets, la production d'énergie à partir de déchets et la mise en place d'infrastructures de recyclage.

d. Transport durable - Le transport est un secteur important de l'économie camerounaise, mais également l'une des principales sources de pollution. Les investisseurs peuvent soutenir des projets de transport durable tels que la construction de routes et de ponts écologiques, la promotion de l'utilisation de véhicules électriques et la mise en place de systèmes de transport en commun efficaces.

Le Cameroun offre de nombreuses opportunités pour les investissements relevant du secteur privé dans le domaine de la croissance verte. Des secteurs tels que l'énergie renouvelable, l'agriculture durable, la gestion des déchets et le transport durable constituent de réelles opportunités devant favoriser la croissance économique du pays tout en protégeant l'environnement.

2.3.2. Barrières aux investissements du secteur privé

Si de réelles opportunités d'investissement existent dans le secteur de la croissance verte au Cameroun, elles sont contraintes par de nombreuses barrières qui peuvent limiter l'engagement du secteur privé. Les principaux freins à leur expansion sont les suivants :

a. Le cadre règlementaire et administratif - Il peut être complexe et difficile à maîtriser pour les investisseurs étrangers ; ce qui peut entraîner des retards et des coûts supplémentaires pour les projets d'investissement. Les autorités camerounaises pourraient revoir le cadre politique et règlementaire en vigueur au niveau national par rapport aux exigences de ces mécanismes pour faciliter l'adoption de mécanismes novateurs.

b. Existence d'un déficit infrastructurel - Le Cameroun ne dispose pas suffisamment d'in-

[5] Selon un rapport publié par L'Institut national français d'études démographiques (INED), intitulé « Tous les pays du monde en 2015 ».

frastructures de base comme les routes, les ponts, les installations électriques et d'adduction d'eau nécessaires pour soutenir les projets d'investissements.

c. Instabilité politique et insécurité - Le pays subit l'impact de crises sécuritaires et sociopolitiques dans certaines de ses régions ; ce qui pourrait constituer un frein aux investissements.

d. Accès limité aux financements - Les investissements dans le secteur de la croissance verte peuvent exiger des capitaux importants, mais leur mobilisation auprès des banques locales et des institutions financières internationales peuvent s'avérer ardue.

e. Faible niveau de formation professionnelle et d'expertise technique - La main-d'œuvre locale n'est pas souvent assez qualifiée, manque de compétences et d'expertise technique pour soutenir les projets d'investissement dans le domaine de la croissance verte. Les mécanismes novateurs de financement requièrent une expertise technique qui fait défaut tant dans le secteur privé que public au Cameroun, ce qui ne favorise pas le recours à ces sources et mécanismes novateurs. Ceci limite la participation du secteur privé au financement de l'action climatique. Cette faible participation du secteur privé au financement de l'action climatique est également liée au manque d'exposition du secteur à des projets climatiques, sobres en carbone et économiquement et financièrement rentables. Des programmes de renforcement de capacités sont donc nécessaires pour l'adoption à grande échelle de ces mécanismes novateurs.

2.3.3. Voies de mobilisation de financements par le secteur privé pour la croissance verte et l'action climatique au Cameroun

Il existe plusieurs voies de mobilisation de financements par le secteur privé pour la croissance verte et l'action climatique au Cameroun :

a. Les financements verts - Les financements verts sont des instruments financiers spécifiques visant à mobiliser des capitaux pour des projets à faible émission de carbone et respectueux de l'environnement. Les investisseurs au Cameroun peuvent utiliser ces financements pour investir dans des projets d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique, de gestion des déchets et de transport durable.

b. Les partenariats public-privé (PPP) - Les partenariats public-privé peuvent être une des voies efficaces afin de mobiliser des financements pour des projets de croissance verte et l'action climatique au Cameroun. Les entreprises peuvent travailler en collaboration avec le gouvernement du Cameroun pour mettre en place des projets conjoints bénéficiant à la fois de l'expertise du secteur privé et d'un soutien public.

c. Les investissements à impact - Les investissements à impact sont des investissements qui ont pour objectif de générer un impact social ou environnemental positif, en plus d'un rendement financier. Les investisseurs peuvent utiliser ces instruments pour financer des projets de croissance verte et d'action climatique au Cameroun en vue de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable.

d. Les mécanismes de financement international - Le Cameroun peut également bénéficier de plusieurs mécanismes de financement international pour soutenir la croissance verte et l'action climatique. Ces mécanismes comprennent le Fonds vert pour le climat (le Cameroun est désormais éligible aux financements alloués par le Fonds vert pour le climat), le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds d'adaptation et d'autres mécanismes internationaux. Le Cameroun devrait également viser des programmes d'échanges de dette contre climat. Étant donné que le Cameroun se trouve dans une situation de risque élevé de surendettement, il pourrait bénéficier d'une réduction (c'est-à-dire, échanger ou convertir) de sa dette soit en la convertissant en monnaie locale et/ou en la remboursant à un taux d'intérêt inférieur, soit en procédant à une forme d'annulation de la dette en accord avec ses créanciers, soit en changeant l'instrument utilisé par le biais du refinancement. L'argent économisé serait alors utilisé par le biais des systèmes gouvernementaux, pour atteindre les indicateurs clés de performance (ICP) convenus en matière de résilience climatique ou de protection de la biodiversité qui contribuent également à la réduction de la pauvreté[6].

[6] Patel, Steele, Kelly et Adam (2021), « Financement innovant en Afrique - Exploiter la dette en faveur du climat et de la nature », Rapport thématique.

III. CAPITAL NATUREL POUR LA FINANCE CLIMATIQUE ET LA CROISSSANCE VERTE

4.1 Évolution du capital naturel

Le capital naturel peut être réparti en trois groupes. Le premier regroupe (a) le capital renouvelable qui comprend le bois forestier, le bois non ligneux forestier, les mangroves, les pêcheries, les zones protégées, les terres cultivées et les pâturages. Le second comprend (b) les actifs non renouvelables, au nombre desquels on compte le pétrole, le gaz naturel, le charbon et les minéraux. Le troisième inclut (c) les formes non mesurées de richesses naturelles, telles que le potentiel d'énergie renouvelable provenant des ressources solaires, éoliennes et hydroélectriques, des paysages et des actifs marins. S'y ajoutent la qualité de l'air, la protection contre les catastrophes ou encore la pollinisation des cultures qui font partie des fonctions des écosystèmes. Ce capital contribue à la survie de l'humanité, ainsi qu'à sa qualité de vie.

L'analyse de l'évolution du capital naturel pour l'Afrique centrale, et plus particulièrement pour le Cameroun, met en exergue des changements dans ses différentes composantes. Elles concernent à la fois les ressources non renouvelables (comme les combustibles fossiles et minéraux) et renouvelables du pays du fait des effets liés aux changements climatiques. L'Afrique centrale dispose d'un capital naturel d'importance. C'est une région à fort potentiel naturel et hydrologique et fortement dotée en ressources naturelles. On y recense des terres agricoles, d'importantes ressources en eaux, des forêts, du pétrole, du gaz, des minéraux et une faune abondante. Les ressources naturelles renouvelables demeurent de loin la composante la plus importante du capital naturel.

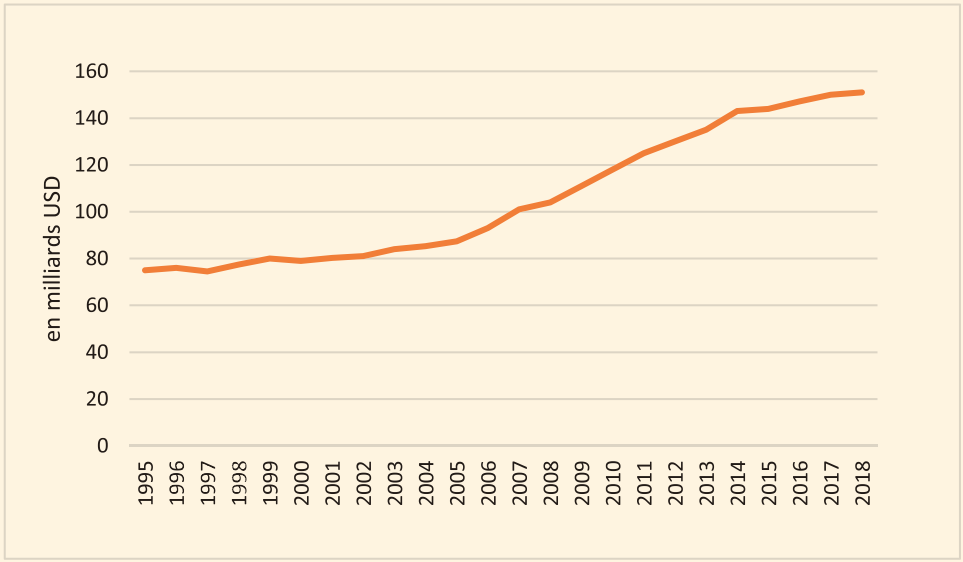
En termes d'importance du capital naturel, le Cameroun occupe la seconde place après la République démocratique du Congo. La forêt constitue l'un des atouts du pays en la matière. Le Cameroun dispose en Afrique du deuxième massif forestier, après celui de la République démocratique du Congo, soit près de 22,5 millions d'hectares. Près de 46% du territoire national est recouvert de forêts dont environ 10% font partie des forêts du bassin du Congo. En termes de diversité faunique[7], il se situe au 21ème rang au niveau mondial et au 4ème rang africain. Ce capital joue un rôle fondamental, notamment dans la préservation du climat, à travers les différents services écosystémiques qu'elles procurent.

Sur le plan économique, elles génèrent des activités de subsistance à différentes communautés nationales, mais également à l'exportation. Sur les 300 essences que compte le pays, près de 80 sont exploitées, intensément à des fins industrielles. À titre de l'année 2019 et selon l'Institut national de la statistique (INS), les recettes d'exportation de la filière bois ont atteint 10,6% (dont 7% pour les bois sciés et 3,6% pour les grumes). Le Cameroun dispose également d'un potentiel énergétique appréciable, notamment électrique et solaire. Son potentiel hydroélectrique est le troisième en Afrique subsaharienne en termes de volume, après celui de la République démocratique du Congo et de l'Éthiopie. Le potentiel hydroélectrique du pays est estimé à 12 000 MW dont 75 % sont concentrés dans le bassin du fleuve Sanaga. Cependant, 3% seulement de ce potentiel est actuellement exploité. La mise en place d'infrastructures hydroélectriques comme la centrale hydroélectrique de Nachtigal dont la capacité installée devrait atteindre 420 MW une fois entrée en fonction s'inscrit dans cette perspective.

Le capital naturel génère également des rentes dont toutes les composantes ont enregistré des baisses entre 2018 et 2020. De 6,5% du PIB en 2018, son montant global

[7] *Classement établi par le Fonds mondial pour la nature (WWF) en 2018.*

Figure 9: Evolution du capital naturel au Cameroun



Source : Initiative de politique climatique

a atteint 6% en 2019 et 4,7 en 2020. Cette baisse s'explique essentiellement par celle générée par l'activité pétrolière qui est passée de 3% en 2018 à 1,7% du PIB en 2020. Le montant de la rente gazière a, quant à lui, atteint 0,3 du PIB en 2020 contre 0,6 en 2018 et 2019, tandis que celui des forêts est passé de 0,9 du PIB en 2018 à 0,6% en 2020.

Les secteurs les plus touchés par les changements climatiques au Cameroun sont l'agriculture, l'eau/assainissement et la santé. La population exposée annuellement aux aléas climatiques est passée de 320 000 (MINEPDED, 2015) à environ 3 000 000 de personnes (MINEPDED, 2021). Sur les 50 dernières années, il a été observé au Cameroun une régression des précipitations estimée à environ 2,2% par décennie concentrés principalement dans les zones agroécologiques des hauts plateaux et soudano-sahélienne et combinée à des périodes plus longues de sècheresse avec un impact significatif sur le rendement agricole. Les températures ont augmenté à un rythme annuel moyen de 0,7%, entre 1960 et 2007, avec une incidence plus prononcée dans les zones forestières bimodales et les hautes savanes, facilitant ainsi l'avancée du désert. De façon globale, les évènements extrêmes, notamment les tempêtes, les inondations et les mouvements de terre et coulées de boue, les chutes de pierres et leséboulements deviennent de plus en plus récurrents.

Le secteur agricole demeure à ce jour la plus importante source d'émissions de GES avec 24074.61 Gg Eq CO2, soit 69% des émissions totales. Le secteur de l'énergie arrive en seconde position (18%), celui des déchets (12%) et le secteur des procédés industriels et utilisation des produits (1%). Pour le Cameroun, dans un scénario « Business As Usual », les émissions de GES devraient atteindre 119 085 Gg Eq CO2 en 2030, soit une hausse de 71% par rapport à 2010, année de base où les émissions étaient de l'ordre de 34 933 Gg Eq CO2. En fonction des zones agroécologiques, le Cameroun est vulnérable à l'augmentation des inondations et des glissements de terrain qui induisent une nouvelle dynamique au paysage avec l'accélération des processus géomorphologiques ; l'accroissement du potentiel érosif des cours d'eau ; la déforestation, les sécheresses récurrentes dans la partie septentrionale du pays ; et l'instabilité de la durée des saisons des pluies. Dans le futur, le Cameroun devrait s'attendre à une augmentation des variations climatiques. Les évènements extrêmes vont s'accentuer avec une érosion plus rapide des côtes et une élévation du niveau de la mer entre 9 à 38 cm en 2050 et 86 cm en 2100, des inondations dans les zones soudano-sahéliennes alternées à des sècheresses plus longues. Les zones forestières à pluviométrie bimodales seront également impactées par les inondations avec des mouvements de terre importants affectant ainsi son capital naturel.

3.2. Opportunités pour accroître la contribution du capital naturel au

Cameroun

Au regard de la faible prise en compte du capital naturel et de la dégradation progressive de certaines de ses composantes, des actions doivent être engagées concomitamment tant sur le plan national qu'international. Conformément aux différents accords internationaux sur le climat et aux engagements nationaux pris pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, ces actions devront contribuer à accroître les opportunités en faveur d'une accélération de l'adaptation, de la décarbonisation et du renforcement de la résilience de son économie.

3.2.1. Ressources non renouvelables

Le Cameroun dispose d'importantes ressources non renouvelables, notamment de pétrole et de gaz naturel dont l'exploitation n'est pas sans effet sur le climat. Découvert au début des années 1950, le pétrole dont la production a atteint 24,951 millions de barils fin 2022, est devenu depuis 1980, le principal produit d'exportation du pays et l'une des principales sources pourvoyeuses de devises et de recettes budgétaires. La société nationale des hydrocarbures (SNH) a ainsi versé au budget de l'État près de 830,492 milliards de F CFA fin 2022 au titre de diverses redevances. Toutefois, en absence de nouvelles découvertes, le Cameroun pourrait devenir un importateur net de pétrole en raison du déclin observé de sa production, de l'accroissement de la demande de produits pétroliers transformés à la suite de l'incendie qui a touché les installations de production de la Société nationale de raffinage (SONARA) en mai 2019. La découverte récente de gisements de gaz naturel et leur exploitation sont porteuses de promesses. La production gazière a atteint 88 224,44 millions de pieds cubes fin 2022.

Une réduction de la dépendance du Cameroun au pétrole et à ses différents produits dérivés passe par la réalisation d'efforts en vue de développer le potentiel hydroélectrique du pays. Le Cameroun est également doté d'importantes ressources minières qui sont faiblement exploitées. On recense à ce titre des ressources comme le silicate d'aluminium et la bauxite à Minim-Martap et Ngaoundéré dans le Plateau d'Adamaoua ; des réserves d'importance mondiale de cobalt ; du calcaire près de Garoua dans le Nord ; de l'or à l'Est du pays, et de la cassitérite vers la vallée de la Rivière de Darlé à la partie nord-est ; du fer à Kribi ; mais également de l'uranium, du rutile, du nickel et du manganèse selon le ministère des Mines. Régi par la loi n° 001/2001 du 16 avril 2001 portant Code minier, ce secteur pourrait servir de catalyseur pour la transformation structurelle du pays et augmenter la contribution de ce secteur au PIB qui reste à ce jour très marginale (moins de 1%). Toutefois, la crainte de voir ce type d'activités impacter négativement les sols, le secteur forestier[8] et les aires protégées qui couvrent près de 22,3% du territoire national, soit une superficie de 10,4 millions d'hectares, est réelle en l'absence de véritables mesures de prévention.

3.2.2. Ressources renouvelables

Le pays accuse une forte dépendance à ses ressources naturelles, notamment dans le domaine de l'agriculture industrielle et vivrière. Ce secteur contribue à hauteur de près de 20% au PIB, emploie environ 60% de la population active et a contribué à près de 40% des exportations totales en 2022. Ce secteur fait progressivement face aux manifestations des changements climatiques générant une baisse de la productivité des terres, des performances et des revenus de la population rurale. Dans ce secteur agricole majoritairement informel, 75 % des travailleurs sont des femmes.. On recense à ce jour plus de 12 millions d'hectares de terres et des paysages dégradés du fait des impacts du changement climatique et à d'autres facteurs tout aussi importants comme la pression démographique, l'excès de pâturage, les feux de brousse et les activités de déboisement et l'érosion des sols selon le ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable[9]. L'arrêt de ce phénomène passe par la mise en œuvre d'actions en faveur d'une approche agroécologique de nature à renforcer davantage la résilience et la durabilité du système agricole. Cinq axes prioritaires ont été retenus pour y faire face par le gouvernement dans le cadre de son Plan d'action national de lutte contre la désertification, adopté en 2006, à savoir : « une restauration des terres dégradées et une amélioration de la fertilité du sol ; une gestion durable des ressources naturelles ; un renforcement des capacités des parties prenantes ; une gestion concertée des ressources transfrontalières au niveau sous-régional ; et une utilisation participative des terres ».

En matière d'énergie, la recherche d'une

[8] Selon WWF, 12 aires protégées ont été affectés par l'activité de prospection de 30 permis de prospection, empiétant directement sur des dizaines d'autres à proximité immédiate.
[9] Dont 8 millions d'ha dans les trois régions septentrionales du pays

adéquation progressive entre l'offre et la demande pour réduire significativement les effets des changements climatiques passe par une plus grande maitrise des problèmes liées à l'étiage. Elle peut également être obtenue par une utilisation plus intense de l'énergie solaire. Le développement de ce type d'énergie renouvelable est facile à mettre en œuvre dans des régions présentant une forte vulnérabilité socio-économique et environnementale (faible taux d'électrification et utilisation intensive du bois pour la cuisson d'aliments de cuisson comme c'est le cas dans les régions septentrionales du pays). L'exploitation de l'énergie solaire devra contribuer à renforcer le capital naturel du pays au regard de ses potentialités et en tirant pleinement profit de l'insolation moyenne dans la partie septentrionale du pays qui est de l'ordre de 5,8 KWh/m2/jour et de 4 KWh/ m2/jour dans sa partie sud. De même, les opportunités qu'offre le pays en termes de biomasse, d'énergie éolienne et de systèmes hors réseau méritent d'être explorées.. Ellest contribueront à faire évoluer la part de l'énergie renouvelable, de moins de 1 % à 25 % du mix énergétique total d'ici à 2035.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES

4.1. Conclusion

L'accord général sur la nécessité de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre et de faire face aux changements climatiques conduit tout naturellement à se poser la question du financement des plans et programmes. Au regard de l'importance des ressources à mobiliser en faveur de l'action climatique, le financement privé est appelé à jouer un rôle central pour l'atteinte des objectifs tant en termes d'atténuation que d'adaptation, notamment pour la réalisation d'infrastructures énergétiques résilientes. Au niveau de l'Afrique centrale en général et du Cameroun en particulier, le développement d'instruments de financement innovants, reste à l'état embryonnaire. Ce rôle de catalyseur dans le financement de ces différentes actions ne pourrait être exercé actuellement que par les banques de développement régionales et/ou continentale, à l'instar du Groupe de la Banque africaine de développement qui, à très court terme, seront appelés, au regard de l'urgence, à jouer un rôle moteur dans ce domaine. La réalisation de toutes ces actions en faveur de l'environnement et du climat permettrait ainsi de préserver le capital naturel dont les atteintes sont réelles en Afrique centrale et freinent l'obtention d'une croissance et d'un développement plus durable et inclusif.

4.2. Recommandations de politiques sur les développements macroéconomiques et les perspectives

- Pour le Cameroun plus précisément, il est nécessaire de s'appuyer sur la Stratégie nationale de développement du Cameroun (SND30) dont l'objectif, entre autres, est de procéder à la transformation structurelle sur la période 2020-2030 de son économie pour la mise en œuvre d'une base économique fortement diversifiée produisant progressivement des biens et services verts.

- Au regard des chocs climatiques auxquels le pays est de plus en plus confronté, l'accent sera mis sur la promotion de systèmes productifs à faible émission de carbone et résistants au changement climatique.

4.3. Recommandations de politiques pour le financement du climat et la croissance verte par le secteur privé

4.3.1. Le Gouvernement

- Créer un cadre administratif et règlementaire moins complexe au niveau national afin de faciliter l'adoption de mécanismes novateurs de financements verts.

- Renforcer les infrastructures de base nécessaires pour la promotion des projets d'investissements privés en lien avec l'économie verte.

- Renforcer les compétences en lien avec l'économie verte dans les écoles et autres institutions de formation pour avoir une offre suffisante de compétences qui permettrait la transition vers l'économie verte.

- Créer un cadre qui faciliterait la rencontre entre les acteurs des secteurs privés national et international, les banques multilatérales de développement et les institutions financières internationales.

4.3.2. Les secteurs privés national et international

- Les secteurs privés national et international devraient être plus engagés dans les discussions avec le gouvernement, les banques de développement multilatérales, les institutions financières de développement et les pays développés sur des questions liées à l'économie verte. Cet engagement consisterait à identifier des opportunités d'investissements en relation avec l'économie verte, les risques liés à ces opportunités et les mesures d'atténuation de ces risques.

4.4. Recommandations de politiques pour accroître la contribution du capital naturel pour le financement du climat et la croissance verte

- La préservation et l'accroissement du capital naturel passe par la mise en place d'une économie verte qui permettra de promouvoir une croissance plus durable. Elle suppose la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions, notamment la mobilisation de moyens, notamment financiers pour la mise en œuvre de nouveaux modes de production et d'échanges de biens et de services en vue de sa préservation ;

- La préservation et l'accroissement du capital naturel au Cameroun nécessite également une augmentation de la production d'énergies renouvelables, notamment et sa disponibilité pour tous les acteurs économiques nationaux.

ANNEXE

Cameroun
Principaux indicateurs

Indicateurs	Unité	2010	2015	2018	2019	2020	2021	2022 (e)	2023 (p)	2024 (p)
Comptes nationaux										
RNB aux prix courants du marché	Million $ E.U.	28 624	34 979	37 615	39 705	40 266	43 246	...	...	...
RNB par habitant	$ E.U.	1 440	1 520	1 500	1 540	1 520	1 590	...	...	...
PIB au prix courants	Million $ E.U.	26 144	32 210	39 974	39 668	40 865	45 332	44 130	49 465	54 472
PIB aux prix constants de 2010	Million $ E.U.	1 664	2 137	2 405	2 488	2 495	2 586	2 675	2 788	2 912
Croissance du PIB en termes réels	%	1,5	5,7	4,0	3,5	0,3	3,6	3,4	4,2	4,5
Croissance du PIB par habitant en termes	%	-1,4	2,4	1,1	0,6	-2,4	1,0	0,8	1,5	1,8
Valeur ajoutée : Mines et carrières	Million $ E.U.	1 871	1 255	1 569	1 562	900	1 781	1 563	...	...
Valeur ajoutée : Mines et carrières	% du PIB	6,8	3,9	3,9	3,9	2,2	3,9	3,4	...	...
Valeur ajoutée : Pêche	Million $ E.U.	69	152	179	194	201	218	222	...	...
Valeur ajoutée : Pêche	% du PIB	0,2	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	...	...
Prix et Monnaie										
Inflation (IPC)	%	1,3	2,7	1,1	2,5	2,5	2,3	6,2	5,9	3,3
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / $ E.U.	494,4	591,2	555,4	586,0	574,3	554,6	623,8	601,9	588,7
Finances publiques										
Recettes totales et dons	% du PIB	15,0	15,8	15,5	15,4	13,4	14,2	14,4	14,1	14,0
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	15,5	20,1	18,0	18,7	16,6	16,5	16,3	14,9	14,7
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	-0,6	-4,2	-2,4	-3,2	-3,2	-2,4	-1,9	-0,8	-0,6
Secteur extérieur										
Variation des termes de l'échange	%	11,7	-11,0	-0,2	23,1	-9,6	9,4	3,6	-8,4	-1,9
Solde des comptes courants	Million $ E.U.	-800	-1 174	-1 400	-1 693	-1 518	-1 808	-765	-1 431	-1 713
Solde des comptes courants	% du PIB	-3,1	-3,6	-3,5	-4,3	-3,7	-4,0	-1,7	-2,9	-3,1
Dette et flux financiers										
Service de la dette	% des exportations	4,1	4,7	23,0	25,0	16,0	23,9	15,6	19,0	18,0
Dette extérieure totale	% du PIB	10,3	23,4	28,5	32,7	34,4	32,0	34,7	32,3	31,1
Flux financiers nets totaux	Million $ E.U.	235	1 303	2 142	1 566	1 857	1 573	...	...	...
Aide publique au développement nette	Million $ E.U.	540	664	1 165	1 297	1 400	1 126	...	...	...
Investissements nets directs en prov. de l'é	Million $ E.U.	-1	627	762	1 027	675	850	...	...	...
Indicateurs Démographiques										
Population totale	Millions	19,9	23,0	25,1	25,8	26,5	27,2	27,9	28,6	29,4
Taux d'accroissement de la population tota	%	2,9	3,2	2,8	2,8	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6
Population urbaine	% du total	51,8	54,2	55,5	55,9	56,4	56,9	57,4	57,9	58,4
Espérance de vie à la naissance	ans	56,6	59,7	61,2	61,6	60,8	60,3	61,0	61,9	62,5
Indice synthétique de fécondité	naissances par femme	5,2	4,8	4,7	4,6	4,5	4,5	4,4	4,3	4,2
Pauvreté et répartition des revenus										
Pop. vivant en dessous du seuil national de pauvreté	% of total population	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Population vivant en dessous de 2,15 $ pa	% of total population	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Indice de Gini	%	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Indicateurs d' emploi										
Participation de la Population Active (total)	%	76,2	72,1	71,9	71,9	71,2	71,3	71,8	71,7	...
Participation de la Population Active (jeune	%	56,9	48,3	47,5	47,1	46,7	47,0	47,5	47,4	...
Taux de chômage (total)	%	4,1	3,5	3,6	3,6	3,9	4,1	4,0	4,0	4,0
Taux de chômage (Jeune)	%	6,3	6,2	6,4	6,5	7,3	7,1	7,0	7,0	7,0
Bénéfices tirés des ressources naturelles										
Total des bénéfices tirés des ressources n	% PIB	7,1	5,9	6,5	6,0	4,7	...	...	...	...
Bénéfices tirés du pétrole	% PIB	4,3	2,0	3,0	2,7	1,7	...	...	...	...
Bénéfices tirés du gaz	% PIB	0,1	0,2	0,6	0,6	0,3	...	...	...	...
Bénéfices tirés des minéraux	% PIB	0,1	0,0	...	...	...	...	...	...	...
Bénéfices tirés des forêts	% PIB	2,7	3,6	2,9	2,6	2,6	...	...	...	...
Bénéfices tirés du charbon	% PIB	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ressources renouvelables du capital naturel										
Terres arables	1000 hectares	6 200,0	6 200,0	6 200,0	6 200,0	6 200,0	...	...	...	...
Terres agricoles	1000 hectares	9 700,0	9 750,0	9 750,0	9 750,0	9 750,0	...	...	...	...
Autres terres	1000 hectares	16 670,5	16 900,5	17 068,5	17 124,5	17 180,5	...	...	...	...
Terres forestières	1000 hectares	20 900,5	20 620,5	20 452,5	20 396,5	20 340,5	...	...	...	...
Forêt plantée	1000 hectares	41,1	51,1	57,1	59,1	61,1	...	...	...	...
Retraits annuels d'eau douce, total	des ressources internes	0,4	0,4	0,4	0,4	...	...	...	...	...
Production totale de la pêche	Tonnes	181 570,0	225 955,0	284 702,0	300 060,8	285 186,0	...	...	...	...
Financement climatique et croissance verte										
Financement climatique total*	Million $ EU	...	...	...	...	462,0	...	...	...	...
Indice de croissance verte**	%	47,2	47,9	48,2	48,6	48,7	48,7	...	...	...

Source : Département de la statistique de la BAD; FMI: Perspectives de l'économie mondiale, avril 2023 et Statistiques financières internationales, avril 2023;
Département de la statistique : Plateforme des données (base de donnée), avril 2023; OCDE, Division des systèmes statistiques.

Notes: ... Données non disponibles (e) Estimations (p) Projections

Dernière mise à jour : juin 2023

* Source: Climate Policy Initiative (www.climatepolicyinitiative.org)

**Source : Institut mondial de la croissance verte (GGGI). Les scores de l'indice de croissance verte vont de 1 à 100, 1 ayant la performance la plus faible ou très faible et 100 ayant la performance la plus élevée ou très élevée

BIBLIOGRAPHIE

African Development Bank (AfDB) (2022). African Economic Outlook 2022: Supporting Climate Resilience and A Just Energy Transition in Africa, Abidjan: The African Development Bank Group. https://www.afdb.org/sites/default/files/2022/05/25/aeo22_chapter2_eng.pdf

African Development Bank (AfDB) (2023). Africa's Macroeconomic Performance and Outlook, January 2023 edition, Abidjan: The African Development Bank Group. https://www.afdb.org/en/documents/africas-macroeconomic-performance-and-outlook-january-2023

African Development Bank (AfDB) and GGGI (2021). Africa Green Growth Readiness Assessment. African Development Bank Group: Abidjan, and Global Green Growth Institute: Seoul. https://www.afdb.org/en/documents/africa-green-growth-readiness-assessment

Casado-Asensio, J., H. Shin and T. Kato (2021), Lessons on engaging with the private sector to strengthen climate resilience in Senegal, OECD Publishing, Paris,
https://oe.cd/climate-resilience.

Cameroun. 2021. Nationally Determined Contribution: Mise à jour. Yaoundé : Gouvernement du Cameroun.

Cameroun (2009). Cameroun Vision 2035. Yaoundé : MINEPAT.
Cameroun,

CPI (2022a). Landscape of Climate Finance in Africa, San Francisco: Climate Policy Initiative (CPI),46p. https://www.climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2022/09/Landscape-of-Climate-Finance-in-Africa.pdf

CPI (2022b). The State of Climate Finance in Africa: Climate Finance Needs of African Countries, San Francisco: Climate Policy Initiative (CPI), 37p. https://www.climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2022/06/Climate-Finance-Needs-of-African-Countries-1.pdf

CPI (2022c). Climate Finance Innovation for Africa, San Francisco: Climate Policy Initiative (CPI), 53p.
MINEPDED, Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable). 2015. Second National Communication on Climate Change.

Yaoundé : MINEPDED.

Nations Unies (2021). Climate Change Fuels Violence and Mass Displacement in Cameroon. UN news. https://news.un.org/en/story/2021/12/1107622

OECD (2020). Blended Finance in the Least Developed Countries 2020 Supporting a Resilient COVID-19 Recovery, OECD Publishing, Paris. https://www.oecd.org/dac/blended-finance-in-the-least-developed-countries-57620d04-en.htm

OECD (2021). Scaling up green, social, sustainability and sustainability-linked bond issuances in developing countries, 52p. https://one.oecd.org/document/DCD(2021)20/En/pdf

OECD (2023). Private finance mobilised by official development finance interventions, Development Co-operation Directorate, OECD Publishing, Paris, 61p. https://www.oecd.org/dac/2023-private-finance-odfi.pdf

OECD, World Bank and UN Environment (2018). Financing Climate Futures: Rethinking Infrastructure, OECD Publishing, Paris. DOI : https://doi.org/10.1787/9789264308114-en
PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement -2012). Climate Change Country Profile:

Cameroon Profile. New York: PNUD.

World Bank (2019). The Role of the Public Sector in Mobilizing Commercial Finance for Grid-Connected Solar Projects: Lessons Learned and Case Studies, 121p. https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/d158b006-ae6a-5c49-89bc-4108641797a1/content



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT